

Gestion des gestionnaires de placements

Un processus rigoureux de sélection et de surveillance

À l'heure actuelle, il est devenu de plus en plus difficile et fastidieux de trouver et d'embaucher le bon gestionnaire de placements, en raison de l'essor phénoménal du nombre de gestionnaires. Il existe des dizaines de milliers de gestionnaires inscrits auprès des organismes de réglementation du Canada, des États-Unis et d'autres pays. Bien que le grand public ait accès à certaines informations, la plupart des données vraiment pertinentes sont plus difficiles à trouver et sont peut-être disponibles uniquement par l'entremise de réseaux privés. Le processus de recherche et d'évaluation d'un gestionnaire est donc devenu une entreprise laborieuse, onéreuse et qui demande beaucoup de temps. Ce processus exige des compétences particulières afin de pouvoir analyser adéquatement l'information obtenue.

Heureusement, il existe un processus permettant de repérer les gestionnaires de placements de grande qualité. Ce processus, appelé contrôle préalable, comporte deux volets très importants :

- (1) une analyse quantitative permettant d'établir qu'un gestionnaire a obtenu de bons rendements, conformément au style et au processus qui lui sont propres
- (2) une analyse qualitative permettant d'établir si le gestionnaire est en mesure de répéter ses résultats antérieurs

Dans le cadre du processus de contrôle préalable, les données sont examinées à partir de sources primaires et secondaires, comprenant : entrevues approfondies avec les cadres supérieurs de la société de gestion de placements, visites des lieux, pratiques commerciales et administratives, stratégie de placement, portefeuilles, mesure du rendement et politiques de la gestion du risque.

L'équipe de Recherche en gestion des placements

L'équipe de Recherche en gestion des placements (RGP) cherche avant tout à mesurer la qualité et le mérite des sociétés de gestion de placements qui gèrent les produits de placement de Gestion d'actifs CIBC (nous entretenons actuellement des relations avec plus de 50 gestionnaires de placements). L'équipe se compose de personnes dynamiques, qui possèdent toutes une vaste expérience et de solides compétences dans l'analyse et la recherche sur les placements.

L'équipe de Recherche en gestion des placements identifie et choisit les meilleurs gestionnaires de placements à l'échelle mondiale et assure une surveillance continue.

Relations avec plus de
55 gestionnaires

Actifs sous gestion
de plus de
50 milliards \$

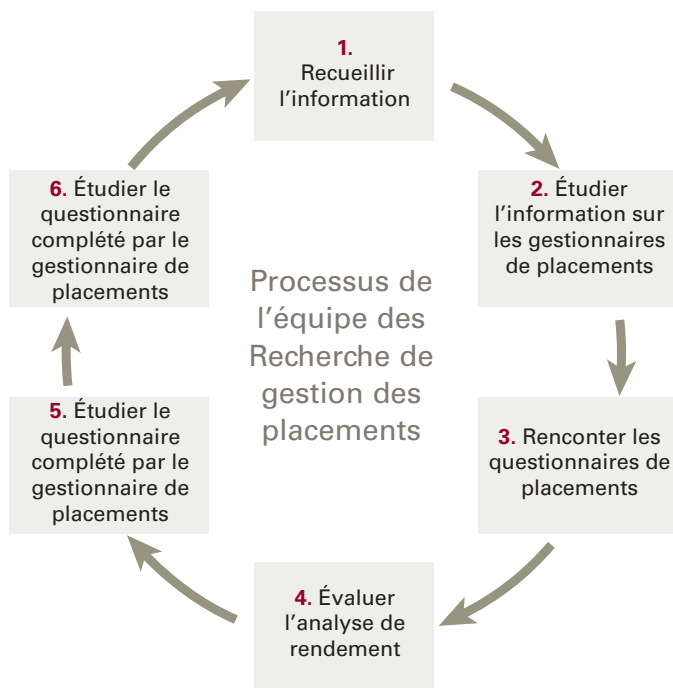
Plus de :

- 83 fonds
- 23 programmes de fonds
- 78 stratégies
- 9 portefeuilles

Recherche et sélection des gestionnaires de placements

Processus de l'équipe de Recherche en gestion des placements

L'équipe RGP choisit et surveille les gestionnaires de placements qui répondent le mieux à nos normes spécifiques en matière d'organisation, de processus de placement, de philosophie et de rendement qui sont les quatre éléments-clés du contrôle préalable. Nous utilisons un processus rigoureux de sélection afin d'identifier les gestionnaires, à l'échelle mondiale, dont les stratégies de placement et les antécédents conviennent à nos programmes. Seuls les gestionnaires qui rencontrent les critères de sélection sont choisis. L'analyse quantitative de l'équipe utilise des outils d'analyse perfectionnés pour filtrer l'univers et parvenir à une liste de candidats gestionnaires accomplis. Une fois la liste écourtée, le vrai travail commence. L'analyse qualitative de l'équipe est employée pour mesurer la capacité du gestionnaire à répéter ses succès précédents. Voici comment est effectué ce processus :



1. Recueillir l'information

À partir des publications et des recommandations issues de diverses sources, l'équipe RGP identifie les gestionnaires de placements qui affichent des structures organisationnelles et des profils risque/rendement attrayants.

La première étape de notre processus de contrôle préalable prévoit notamment une recherche et une analyse disciplinées des gestionnaires de placements proposés, afin d'évaluer la qualité de la société de gestion, de comprendre son processus de placement et d'examiner la prestation à long terme du gestionnaire de portefeuille.

L'analyse et l'évaluation de chaque gestionnaire peut prendre plusieurs mois, soit entre le moment initial où la candidature du gestionnaire est envisagée et celui où est prise la décision de la retenir ou de la rejeter. Le processus de contrôle préalable vise à restreindre la recherche sur des milliers de gestionnaires potentiels de façon à n'en retenir que quelques-uns.

2. Étudier l'information sur les gestionnaires de placements

Si l'équipe RGP décide d'évaluer plus en profondeur une société de gestion de placements, un rapport de recherche de gestionnaires est préparé et comprend des renseignements détaillés sur :

- les produits et les stratégies offerts par le gestionnaire;
- les détails sur la firme, dont l'actif sous gestion;
- les détails sur les produits, les rendements et les caractéristiques des portefeuilles;
- la documentation marketing
- la documentation réglementaire

3. Rencontrer les gestionnaires de placements

Si la première évaluation du gestionnaire de placements s'avère positive, les membres de l'équipe RGP tiennent des réunions aux bureaux mêmes du gestionnaire de placements et réalise des entrevues avec les cadres supérieurs, y compris avec les gestionnaires de placements, le personnel des services de la recherche, du marketing et de l'administration, ainsi qu'avec les principaux dirigeants de la société. L'équipe tient compte :

- de la taille et de la qualité des installations;
- du personnel spécialisé et du personnel de soutien;
- du degré de perfectionnement de la technologie;
- de la qualité du service à la clientèle.

4. Évaluer l'analyse de rendement

L'analyse de rendement constitue un élément important de l'évaluation du gestionnaire de placements et porte sur un échantillonnage des comptes du gestionnaire. Cette analyse a pour but d'examiner et d'évaluer le dossier de rendements utilisé par le gestionnaire.

5. Étudier le questionnaire complété par le gestionnaire de placements

Chaque gestionnaire doit également répondre à un questionnaire approfondi portant sur sa stratégie, ses placements, ses mesures analytiques du rendement, son évaluation du personnel, de l'historique et de la structure organisationnelle, ainsi que les forces et les faiblesses perçues et le statut juridique.

6. Rendre une décision finale

L'équipe RGP examine ensuite un rapport d'évaluation complet et la recommandation concernant le gestionnaire de placements. Une décision finale est prise une fois que toutes les recherches ont été effectuées.

Surveillance continue des gestionnaires de placements

Les quatre principaux éléments d'évaluation du processus de contrôle préalable

Dans son évaluation, l'équipe RGP met l'accent sur quatre principaux éléments : l'organisation, le processus de placement, la philosophie et le rendement.

1. L'organisation

- l'expérience et la durée d'occupation des postes des cadres supérieurs;
- l'expérience et la feuille de route des équipes de gestionnaires et d'analystes;
- le marketing, le service à la clientèle et l'administration;
- l'excellence des résultats antérieurs;
- l'historique de croissance de l'actif sous gestion;
- l'inscription de la société auprès des commissions des valeurs mobilières pertinentes;
- le taux de roulement des employés;
- les antécédents professionnels des dirigeants, y compris leurs affiliations antérieures ainsi que leur responsabilité directe et leur participation relativement aux rendements passés;
- l'expérience des dirigeants dans divers cycles boursiers;
- la structure de rémunération.

2. Le processus de placement

C'est en respectant un processus de placement rigoureux, bien défini et de manière constante au fil des années, qu'on pourra éventuellement répéter un rendement. Les principaux éléments retenus dans l'évaluation du processus de placement comprennent :

- le style de gestion;
- la mise en application;
- la liste d'achat (structure du portefeuille);
- la discipline de vente;
- la gestion du risque;
- la recherche sur les placements;
- l'approche d'équipe

3. La philosophie

Les gestionnaires sont évalués afin de s'assurer qu'ils adhèrent à leur philosophie de placement ou à leur style de gestion, aux secteurs du marché préétablis et aux objectifs de leurs portefeuilles, au fil des années et des divers cycles boursiers.

4. Le rendement

Le rendement est évalué à partir de mesures qualitatives et quantitatives et doit être conforme au style de placement énoncé par le gestionnaire. Le rendement est comparé aux indices boursiers pertinents, ainsi qu'au rendement d'un groupe de gestionnaires de la même catégorie; le niveau de risque est évalué afin d'établir si le gestionnaire a obtenu d'excellents résultats en fonction du niveau de risque qu'il a pris.

Le processus de contrôle préalable contribue à la confiance des investisseurs :

- En réduisant le risque d'embaucher de mauvais gestionnaires;
- En cherchant à déterminer ce qui contribuera à un mauvais rendement avant d'en arriver là;
- En choisissant les gestionnaires les mieux placés pour répéter leurs bons résultats.

L'engagement continu de l'équipe de Recherche de gestion des placements

Le processus de contrôle préalable ne s'arrête pas une fois un gestionnaire de placements choisi. Le gestionnaire de placements doit continuer d'afficher les qualités d'excellence sous-jacentes qui lui ont initialement permis de devenir une partie intégrante de nos programmes. L'équipe RGP maintient sa surveillance du gestionnaire de placements, tant pour l'aspect qualitatif que quantitatif, afin de s'assurer qu'il se conforme sans cesse aux normes élevées qui nous lui imposons. Cette surveillance continue comprend notamment :

- des réunions courantes avec les gestionnaires de placements;
- des évaluations courantes par rapport à d'autres gestionnaires affichant le même style de gestion de placements;
- des visites périodiques sur le terrain;
- des questionnaires à remplir à chaque trimestre;
- une analyse mensuelle des portefeuilles.

Le processus continu de contrôle préalable a pour but de relever, le plus tôt possible, les changements à la structure, au processus de placement ou à la philosophie du gestionnaire, avant qu'ils ne puissent influencer négativement sur le rendement. Parmi les changements possibles, notons l'éloignement du gestionnaire de son style de placement initial, la perte de ressources humaines importantes ou encore une période de résultats imprévus. La manifestation de l'un ou l'autre de ces changements peut se traduire par le renvoi du gestionnaire.

Une équipe dévouée qui défend vos meilleurs intérêts

Grâce à l'expérience de l'équipe RGP, vous avez la certitude que certains des meilleurs gestionnaires de placements à l'échelle mondiale travaillent pour vous, tout en étant soumis à une surveillance rigoureuse visant à s'assurer qu'ils produisent des résultats toujours conformes à nos normes.

Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille des fonds d'Investissements Renaissance avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

^{MD} Investissements Renaissance et « investissez bien. vivez mieux. » sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.

